

Gestion environnementale du Parc d'activités de Sars et Rosières (Projet LIFE)

Pierre Guidez - Directeur du Service Aménagement, Gestion des Equipements et Ingénierie
Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois (France)

Séminaire international « Gestion des biens publics environnementaux »
Le 18 novembre 2010

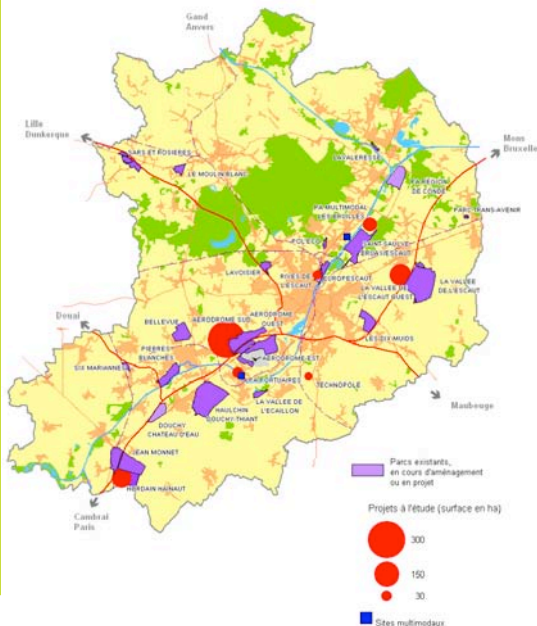


Le territoire valenciennois



Les Parcs d'Activités Du Valenciennois

- 26 parcs d'activités, dont 8 en projet
- 2900 ha, dont 2100 aménagés et 800 en projet
- Plus de 400 entreprises implantées dans les parcs d'activités
- 22 300 salariés travaillant dans les parcs d'activités, soit un quart des effectifs du secteur privé du Valenciennois



Vers des Parcs d'Activités Durables Du Valenciennois

Les outils :

- La démarche PALME
- Le projet LIFE



La démarche PALME

(Parc d'Activités Labellisé pour la Maîtrise de l'Environnement)

Objectifs :

- Déployer une démarche de qualité environnementale sur les parcs d'activités
- Mettre en œuvre un projet d'amélioration continue

Cibles :

- 5 Parcs d'activités pilotes dans le valenciennois



Démarche PALME

Echelle du projet	Nationale voire internationale
Objectif	<u>Concevoir et développer des PA respectueux de l'environnement</u> , ceci dès l'opération d'aménagement et tout au long de la vie du parc.
Cible du projet	Aménageurs et partenaires de PA
Moyens mis en place	<ul style="list-style-type: none">o <u>Une association nationale</u> Echanges, formation, transmission de savoir faire (jeudi PALME) + Centre ressources et centre référenceo <u>Une démarche locale</u> : comité PALME, concertation, plan d'actions, audit et certification
Pilote du projet	CCIV (en tant qu'aménageur)
Lieux	<ul style="list-style-type: none">o 5 parcs d'activités dans le valenciennois
Thématiques abordées	Aménagement, concertation et développement durable : <ul style="list-style-type: none">- Aménagement et environnement- Implantation des entreprises et environnement- Gestion et entretien des espaces publics- Actions collectives et capitalisation

Le Projet LIFE



Objectifs :

- Impliquer plus directement les entreprises dans la démarche PALME (actions de mutualisation des services)
- Inciter les entreprises à développer des actions collectives sur les parcs d'activités
- Diminuer les impacts environnementaux des PME d'un même parc d'activités par la mise en place de solutions communes

Cibles :

- 2 sites pilotes dans le valenciennois
PA Sars et Rosières & PA Aérodrôme



PROJET Life



Localisation du projet : Régions wallonne et valenciennoise
Date de début du projet : 01/11/2006
Date de fin du projet : 31/10/2009
Durée totale du projet : 36 mois
Budget total : 2.011.006 €
Contribution communautaire : 1.002.878 €

- Partenariat avec l'Union Wallonne des Entreprises
- Projet soutenu par l'Europe



Projet LIFE

Echelle du projet	Européenne
Objectif	Expérimenter, capitaliser puis diffuser un guide européen sur la <u>gestion collective de l'environnement au sein d'un parc d'activités</u> .
Cible du projet	Entreprises d'un même Parc d'Activités
Moyens mis en place	<ul style="list-style-type: none">o <u>Une démarche locale</u> : co construction d'un plan d'actions porté par les entreprises et les collectivités localeso <u>Un guide de capitalisation européen</u>
Pilote du projet	UWE / UE / CCIV
Lieux	<ul style="list-style-type: none">o PA Sars et Rosièreso PA Aérodrômeo 6 parcs d'activités belges
Thématiques abordées	Environnement et développement durable : <ul style="list-style-type: none">- énergie- déchets- mobilité- paysage, espaces verts



Aménagement de Parcs d'activités et Développement Durable

Parc d'activités de Sars et Rosières

Nord (59) – France

Création 1997

aménagé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois

60 hectares
Extension en 2009 (ha)

30 entreprises, 600 emplois



Intégration du parc d'activités en zone sensible



⇒ Un contexte rural

⇒ Une localisation au sein du Parc Naturel Régional

⇒ Une démarche qualité environnementale (PALME) engagée par la CCIV depuis 2003





CONTEXTE

- ⇒ Intégration dans un réseau naturel important (6 ZNIEFF à moins de 5km)
- ⇒ Trame verte : nombreux boisements (forêt de Marchiennes, bosquets, haies...)
- ⇒ Trame bleue : complexe de zones humides lié à la Vallée de la Scarpe
- ⇒ Axe de migration des oiseaux à proximité



CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Problématique hydraulique

- ⇒ Zone inondable
- ⇒ Réaliser des zones d'expansion de crues combinant utilisation agricole, diversification des habitats, respect des caractéristiques paysagères, zone de détente
- ⇒ Intégrer les bassins de rétention des eaux pluviales dans l'aménagement paysager du parc d'activités en associant la végétation semi-aquatique et en favorisant la biodiversité

Problématique d'aménagement

- ⇒ S'adosser sur les îlots de végétation naturelle pour ne pas interrompre les couloirs biologiques



1. UN PLAN D'AMENAGEMENT ECO PAYSAGER SUR LES ESPACES PUBLICS

CONCERTATION :

- ⇒ avec l'intercommunalité, futur gestionnaire du parc d'activités
- ⇒ avec le Parc Naturel Régional

EXPERTISE ECOLOGIQUE et ECO AMENAGEMENT

- ⇒ accompagnement par un bureau d'études



2007

2008

2009

Printemps 2007 Etude écologique

Hiver 2007 Choix du scénario d'aménagement

Automne 2008 Choix du Maître d'Œuvre

Printemps 2009 Travaux, plantations

16/06/09 Inauguration officielle du plan d'aménagement éco paysager



1. UN PLAN D'AMENAGEMENT ECO PAYSAGER SUR LES ESPACES PUBLICS

- ⇒ Evaluer les enjeux du site au niveau local et supralocal,
- ⇒ Réaliser un « état 0 » de la biodiversité sous forme d'un indicateur chiffré reproductible dans le temps : inventaire floristique, faunistique, calcul d'indice de biodiversité (flore, insectes, oiseaux...),
- ⇒ Propositions et Recommandations d'aménagement.



1. LE PLAN D'AMENAGEMENT ECOPAYSAGER DU PARC D'ACTIVITES DE SARS et ROSIERES



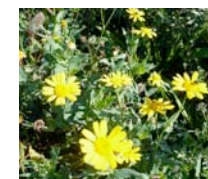
CONTRIBUTION DU PARC NATUREL REGIONAL SCARPE ESCAUT A LA DEMARCHE

- ⇒ Participation aux comités de pilotage, aux groupes de travail
- ⇒ Avis sur :
 - ⇒ le diagnostic de cohérence environnementale,
 - ⇒ le projet de plan d'actions,
 - ⇒ le projet de charte,
 - ⇒ les mesures environnementales à intégrer dans les documents d'urbanisme
- ⇒ Accompagnement technique :
 - ⇒ dérivation du courant de hôpital dans l'emprise de la ZAC,
 - ⇒ aménagement des zones d'expansion de crues et modalités techniques correspondantes (plantation, profils en travers, etc.)



Réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien éco-paysager

- ⇒ Plantation d'essences locales proposées par le Parc Naturel Régional
- ⇒ Mise en place d'une gestion différenciée limitant l'utilisation intensive de phytosanitaires (fauche tardive, prairie fleurie...)
- ⇒ Réalisation d'une bande boisée dans le fond des parcelles



10 800 m² de prairie fleurie
7 800 m linéaire de haies





RESULTATS

Environnementaux

⇒ Préservation d'espèces protégées
(saules têtards, Butome en ombelle...)



Sociaux

⇒ Cadre de vie de qualité (sentier pédestre, aire de pique-nique)

Economiques

⇒ Coût de réalisation maîtrisé



2. VERS L'INTEGRATION DE L'ECO AMENAGEMENT SUR LES PARCELLES PRIVEES

Quel moyen?

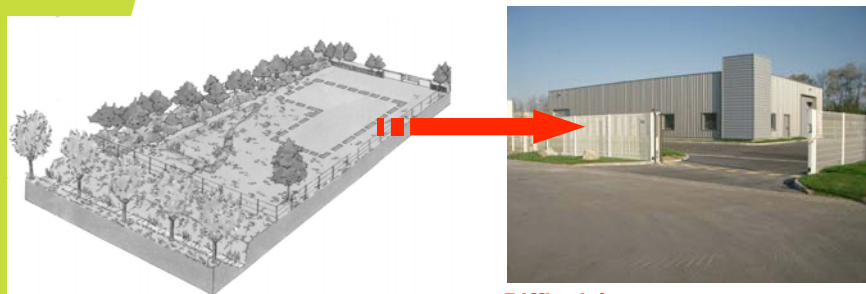
Outil contractuel : Cahier des Charges de Cession de Terrain

- ⇒ Définition des modalités d'aménagement et gestion de la parcelle
- ⇒ Engagement entre l'entreprise et la CCIV



2. VERS L'INTEGRATION DE L'ECO AMENAGEMENT SUR LES PARCELLES PRIVEES

Quel résultat?



Difficulté : non prise en compte des modalités d'aménagement par certaines entreprises



3. UN LEVIER INDISPENSABLE : LA SENSIBILISATION DES ENTREPRISES

- **Concertation** avec la commission espaces verts de l'association
- **Sensibilisation** : guide, rubrique site internet...
- **Accompagnement** au lancement d'un marché d'entretien mutualisé des espaces verts privés des entreprises (écriture d'un cahier des charges)



→ Vers une appropriation du patrimoine BIODIVERSITE





CONCLUSION

- ✓ Transformation de la CONTRAINTE paysage & écologie en ATOUT
- ✓ Exemplarité puis accompagnement de la CCIV pour faire évoluer les mentalités
- ✓ Une qualité de vie qui dynamise l'association du parc d'activités de Sars et Rosières

